



Niamey, le 02/05/2018

INFORMATION PRESSE N°2

Organisation des soins au Médipôle dans le contexte de l'arrêt d'activité des cliniques

Renforcements engagés dans le cadre de l'arrêt d'activité, en parallèle, de la médecine de ville

L'arrêt d'activité dans le secteur médical libéral, désormais élargi aux médecins généralistes, impacte l'activité de l'Établissement.

Dans le cadre de sa mission d'égal accès et de continuité des soins, le CHN a donc lancé ce jour un renforcement de ses équipes, en particulier pour répondre au flux des patients qui arrivent à la Maternité et aux Urgences.

Les mesures prises sont les suivantes :

- **Maternité**
 - o Doublement des lits et utilisation du service des grossesses à risque (GAR) pour accueillir les parturientes
 - o Présence H24 d'une sage-femme et d'un aide-soignant supplémentaires
- **Urgences :**
 - o Renforcement de personnels infirmiers
 - o Ouverture d'une consultation de Médecine générale aux Urgences, dès la disponibilité de médecins généralistes supplémentaires
- **Dans les autres services de l'Établissement :**
 - o Accueil des soins infirmiers en consultation de Chirurgie, en particulier pour prendre en charge les soins post-opératoires et permettre des sorties d'hospitalisation